

Compte-rendu du CDEN du 17 octobre 2019

- Approbation des 3 procès-verbaux des CDEN du 27 novembre 2018, du 4 décembre 2018, du 5 février 2019.
- Lecture des déclarations liminaires : SNUipp-FSU36, SEunsa, CGT, déclaration collective SNES-FSU SNEP-FSU UNSA CGT
- Nous regrettons l'absence de 10 élus sur 12.

Madame la Secrétaire Générale représentante de Mr le Préfet :

Point sur les mineurs isolés, mais qui sont majeurs sont dans un vide juridique. Il n'y a pas de solutions trouvées jusque-là.

Le DASEN procède au bilan de la rentrée :

Il y a une lente descente des effectifs depuis la rentrée 2016, la courbe des effectifs qui est sous la courbe du nombre de classes.

139 communes ont une école physiquement sur leur territoire, sur 241. 102 n'ont pas d'école présente physiquement sur 241. Il n'y a donc pas de commune sans école, toutes les communes ont une école dont elles dépendent.

Certaines communes n'avaient pas validé la délibération qui les rattache à une école.

RASED : création de postes de RASED depuis plusieurs années, remise de chaque poste sur chaque réseau 1 psyEN, 1 poste E et 1 poste G. Le réseau est quasiment refait à neuf. Il manque des psyEN car personne ne présente. Il reste un RASED pour lequel il faudra créer un poste.

Il y avait 5 postes à rendre alors qu'on devait en rendre 20 au début.

Il n'y a qu'une fermeture d'une école à une classe, fermeture actée par les 5 maires.

Création d'une classe supplémentaire pour avoir un CP dédoublé dans ce RPI.

Mesures de rentrée scolaire : poste départemental d'enseignant ressource « troubles du spectre autistique » donné par le ministère.

Les PIAL : le gouvernement est engagé dans la déprécarisation de ces personnels. Il n'y a plus de contrats aidés en présence des enfants en situation de handicap. Nous sommes au cours d'une nouvelle période dans laquelle on voit émerger un nouveau métier dans lequel les personnes pourront avoir une nouvelle carrière, mais bien sûr cela ne sera pas un nouveau corps de fonctionnaire. Juste des CDI.

260 AESH dans le département recrutés sur temps partiel. Une réflexion est en cours pour développer le temps de travail sur le temps périscolaire.

20 communes qui sont toujours à 4,5 jours sur 139 communes avec école.

Mineurs reconnus par le conseil départemental bénéficient de l'aide de l'ASE. Solidarité accueil assure la mission la plus évidente mais pas la plus simple, il faut faire le 115 pour avoir un logement le weekend.

Vote sur les ajustements de rentrée : ouverture de 3 postes.

5 pour

9 abstentions (snuipp, autres syndicats)